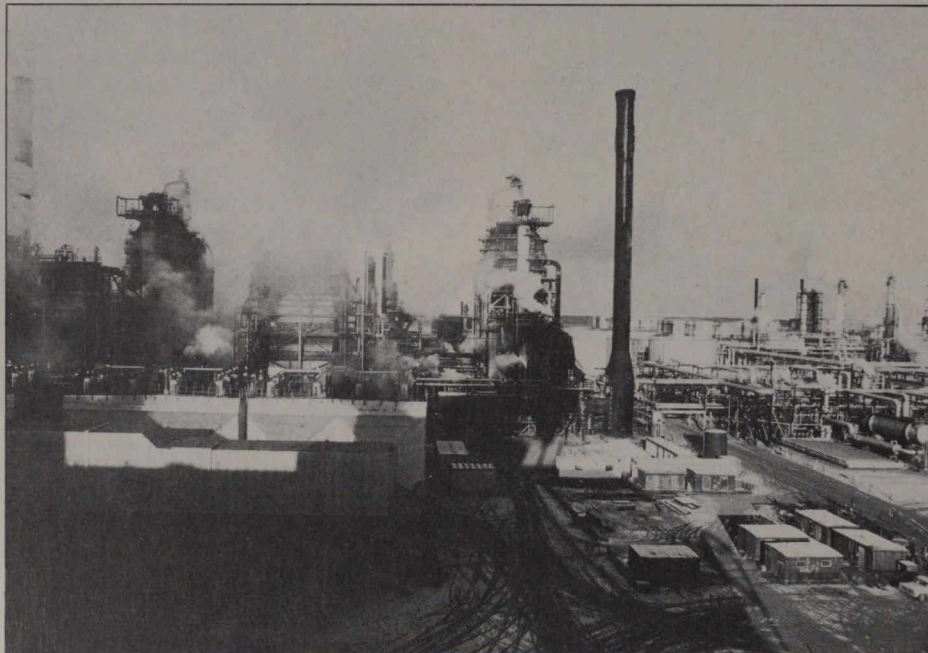


Le pétrole et son prix

→ mentation déclenchée par l'Opep en 1973, le gouvernement fédéral a cherché à protéger l'économie d'une augmentation trop forte du prix du pétrole. Il a créé une taxe sur le pétrole exporté de l'Ouest canadien et versé une subvention aux raffineurs de l'Est qui utilisaient du pétrole importé, ce qui a permis de réduire, entre 1974 et 1978, l'écart entre les prix canadiens et les prix mondiaux, tout en évitant

faveur du gouvernement conservateur, au pouvoir de mai 1979 à février 1980.

Le gouvernement libéral que dirige M. Pierre Elliott Trudeau ne partage pas ce point de vue. Pour le premier ministre, les prix du pétrole décrétés par l'Opep ne servent plus guère, comme l'or, que d'indice de la tension internationale; ils n'ont rien à voir avec les facteurs économiques. Porter les prix du pétrole canadien au niveau



Le traitement des sables bitumineux exige d'importantes installations industrielles à proximité du gisement.

une augmentation brutale des prix. Cependant, les augmentations décidées par l'Opep en 1978 et 1979 ont de nouveau accru la différence et, le Canada étant devenu importateur net en 1976, la subvention à l'importation dépasse maintenant la taxe à l'exportation, de sorte que ce qui était source de recettes est devenu source de dépenses.

Certains ont préconisé, à la fois pour réduire les dépenses publiques, pour décourager la consommation de l'essence et pour rentabiliser l'exploitation des sources de pétrole non classique et l'exploration dans les régions éloignées, d'augmenter les prix intérieurs pour les mettre au niveau international fixé par l'Opep. Telle était, en particulier, l'option qui avait la

des prix mondiaux procurerait sans doute des super-profits aux multinationales et aux provinces canadiennes productrices, mais ce serait, selon lui, désastreux pour l'ensemble du pays, car cela provoquerait à la fois une recrudescence du chômage et un accroissement de l'inflation (3).

Le gouvernement canadien estime donc qu'il faut abandonner l'idée d'un alignement des prix du pétrole canadien sur les prix internationaux et trouver une formule originale, axée sur les besoins propres du pays. Il envisage de fixer trois prix de base : un pour le pétrole déjà découvert et

exploitable à peu de frais; un autre pour le pétrole issu des nouvelles sources (sables bitumineux, puits de l'Arctique, nappes souterraines), étant entendu que le pays devra compter de plus en plus sur ces sources qui produisent un pétrole revenant plus cher et pour lesquelles un prix plus élevé est nécessaire afin de stimuler l'exploitation et d'encourager la recherche; le prix international enfin pour le pétrole importé. Ces trois prix devront être combinés pour n'en faire plus qu'un à la consommation, qui soit un prix uniforme et équitable pour les utilisateurs d'un bout du pays à l'autre. Pour aider le gouvernement à fixer ce prix national, inférieur au prix international, et pour surveiller les profits dans l'industrie pétrolière, une "agence de surveillance" sera mise sur pied.

Le gaz naturel

Le troisième choix, qui complète les deux premiers, fait par le gouvernement canadien consiste à encourager autant que possible la substitution du gaz au pétrole.

En effet, le Canada a des disponibilités suffisamment abondantes en gaz naturel pour que l'offre soit actuellement supérieure à la demande. On a d'ailleurs découvert de nouveaux gîtes de gaz naturel au cours des dernières années et il est apparu que les réserves prouvées étaient beaucoup plus importantes qu'on ne l'avait cru. La substitution du gaz aux produits pétroliers dans les secteurs où c'est possible, comme le chauffage domestique, aurait pour effet de prolonger la durée de vie des réserves pétrolières, de réduire les importations de pétrole, et donnerait plus généralement à l'offre d'énergie un caractère moins aléatoire. Aussi le gouvernement estime-t-il que les prix intérieurs du gaz doivent rester inférieurs à ceux du pétrole. En outre, il se propose d'accélérer la construction du gazoduc prévu pour acheminer le gaz naturel des Prairies vers le Québec et les provinces maritimes, ce gazoduc pouvant servir aussi, le cas échéant, à transporter du gaz de l'est du pays vers l'ouest.

Par cette série de choix, le gouvernement canadien compte assurer à l'économie du pays, au cours de la décennie qui commence, la sécurité des approvisionnements en énergie à des prix raisonnables. ■

3. Deux provinces seulement, la Saskatchewan et surtout l'Alberta, sont productrices de pétrole; les huit autres sont exclusivement consommatrices.